



REVUE DE PRESSE DU 29/11/2016

- 1- Près de 67% du potentiel de production du secteur public et près de 56% de celui du privé ont utilisé leurs capacités de production à moins de 75%, indique l'ONS sur la base d'une enquête menée auprès de 514 entreprises composées de 250 sociétés publiques et 264 privées. A cet effet, l'activité industrielle a enregistré une baisse dans le secteur public et une stagnation dans le secteur privé au deuxième trimestre 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS).

- 2- La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a signé, lundi à Alger, deux conventions avec la Banque nationale d'Algérie (BNA) pour le paiement en ligne par carte CIB (e-paiement) des billets et abonnements, et l'installation de terminaux de paiement électronique (TPE) dans les gares. Les deux conventions de partenariat ont été paraphées par le directeur général de la SNTF Yacine Bendjaballah et Achour Abboud, Pdg de la BNA, qui est parmi les établissements bancaires engagés dès le lancement du e-paiement en Algérie.

- 3- Le péage sur l'autoroute pourrait coûter entre un et deux dinars le km à parcourir. Pour éluder les méfaits de la crise économique actuelle sur l'état des transports et des travaux publics, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai a estimé que «le partenariat public/privé (PPP) est l'alternative pour relancer les programmes gelés». S'exprimant au Forum d'El Moudjahid, le ministre a déclaré que ce partenariat se réalisera sans passer par le Trésor public, laquelle institution demeurerait toutefois «propriétaire du projet».

- 4- Le ministre des Transports et des Travaux publics Boudjema Talai a affirmé hier au forum d'El Moudjahid que le transport urbain sera revu complètement. Le plan de circulation routière, le permis à points, le contrôle technique des véhicules et les poids lourds. Le ministre des Transports a souligné dans ce cadre que "la nouvelle réglementation touchera le transport urbain qui reste victime de lacunes et insuffisances". En termes de chiffres, il a indiqué que "le parc roulant est de 8,3 millions de véhicules avec 53 % de ce parc qui a 10 ans d'âge et 37 % qui a plus de 20 ans d'âge".



- 5- Le Ministre vénézuélien du Pétrole, Eulogio Del Pino, a exprimé, hier à Alger, son "optimisme" quant aux résultats de la réunion de l'Opep prévue demain à Vienne. "Je suis optimiste", a-t-il répondu à la presse qui l'a questionné, à son arrivée à l'aéroport d'Alger, sur ses attentes de cette réunion de l'Opep. M. Del Pino, qui a été accueilli par le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa.

- 6- L'Algérie bat un record. Il s'agit du prix du carburant le moins cher au monde. Le dernier classement du «Global Petrol Price» place l'Algérie sur le podium des pays où le gasoil est le moins cher au monde. Coûtant l'équivalent de 20 cents (0,2 dollar) le litre, le mazout algérien est sans conteste le plus abordable de la planète. L'Algérie bat l'Arabie saoudite sur son propre terrain. En effet, ce géant pétrolier facture le gasoil plus cher que Naftal. Le Royaume wahhabite se rattrape sur l'essence super, le moins cher au monde dans ses stations-service.

- 7- Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé lundi à Alger que l'élaboration d'une carte professionnelle biométrique faciliterait la mission des fonctionnaires de justice et des magistrats notamment pour le retrait des documents administratifs. Le projet d'élaboration d'une carte professionnelle biométrique "est à un stade avancé" et permettra de "faciliter la mission des fonctionnaires du secteur", a indiqué M. Louh dans une déclaration, en marge de l'adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive et du projet de loi relatif à l'état civil.

- 8- A l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Emir du Qatar, Cheikh Temim Ben Hamad Al Thani, effectue aujourd'hui une visite de fraternité en Algérie, selon un communiqué de la présidence de la République.



A lire : Au second trimestre 2016 : Baisse de l'activité industrielle publique et stagnation dans le privé

Près de 67% du potentiel de production du secteur public et près de 56% de celui du privé ont utilisé leurs capacités de production à moins de 75%, indique l'ONS sur la base d'une enquête menée auprès de 514 entreprises composées de 250 sociétés publiques et 264 privées. A cet effet, l'activité industrielle a enregistré une baisse dans le secteur public et une stagnation dans le secteur privé au deuxième trimestre 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS). Concernant le niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été inférieur à la demande exprimée, selon près de 60% des entreprises publiques, alors qu'il a correspondu à la demande, selon plus de 57% des entreprises privées.

Ceci a engendré des ruptures de stocks à près de 43% pour les entreprises publiques, et près de 26% pour le privé, causant des arrêts de travail allant jusqu'à 29 jours pour la plupart des concernés du secteur privé et à plus de 30 jours pour près de 32% de ceux du public, selon l'ONS. En outre, près de 18% des enquêtés du secteur public et plus de 44% de ceux du privé ont connu des pannes d'électricité, causant des arrêts de travail allant jusqu'à 12 jours pour près de 32% des premiers et inférieur à 6 jours pour la plupart des seconds. Par ailleurs, l'approvisionnement en eau a été suffisant, selon la majorité des enquêtés du secteur public, et selon 85% de ceux du privé au deuxième trimestre 2016.

D'autre part, malgré la hausse des prix de vente, la demande en produits fabriqués localement a connu une augmentation sur la même période, selon l'opinion des industriels des deux secteurs confondus. En effet, 68% des chefs d'entreprise du secteur public et plus de 34% de ceux du privé n'ont pas satisfait toutes les commandes reçues. Aussi, plus de 16% des industriels du secteur public et plus de 15% de ceux du privé déclarent avoir rencontré des problèmes de transport des marchandises.

Rareté du personnel d'encadrement et de maîtrise

Avec cette hausse du volume des commandes, les effectifs ont poursuivi leur tendance haussière, selon les chefs d'entreprises du secteur privé, alors qu'ils se sont stabilisés, selon ceux du secteur public. Mais près de 54% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 48% de ceux du privé jugent le niveau de qualification du personnel "insuffisant". De surcroît, plus de 25% des patrons publics et près de 40% de ceux du privé affirment avoir trouvé des difficultés à en recruter, notamment le personnel d'encadrement et de maîtrise. Et en raison des conflits sociaux, plus de 5% du potentiel de production du secteur privé ont connu des ruptures de travail dépassant 12 jours, selon l'enquête de l'ONS. Côté finances, 77% des chefs d'entreprises du secteur public et 80% du secteur privé touchés par l'enquête ont jugé plutôt "bon" l'état de leur trésorerie.

Toutefois, les charges élevées, l'allongement des délais de recouvrement des créances et la rigidité des prix continuent d'influer sur l'état de la trésorerie. Ainsi, près de 46% du potentiel de production du secteur public et près de 31% de celui du privé ont recouru à des crédits bancaires sachant que près de 90% des premiers et plus de 77% des seconds n'ont pas trouvé de difficultés à contracter ces prêts. Par ailleurs, en raison de la vétusté et de sur-utilisation des équipements, plus de 54% du potentiel de production du secteur public et plus de 44% de celui du privé ont connu des pannes engendrant des arrêts de travail allant jusqu'à 13 jours pour la majorité des concernés.

-FIN-